

## Programme politique 13

### Pourquoi tant de jeunes abandonnés ?

Tout commence avec l'école, l'Ecole publique, gratuite, laïque et **obligatoire** de Jules FERRY (1881-1882) quand la République est devenue la réalité politique de la France. Même les petites filles étaient les élèves de cette école obligatoire car, à défaut d'être de futures citoyennes, elles seraient les mères des futurs citoyens ; FERRY n'était pas un féministe comme on l'entend parfois aujourd'hui, il était même un brin macho, colonialiste de surcroît, mais il était républicain et l'école publique était républicaine. Or, les dirigeants de la vie politique ont perdu de vue cette obligation républicaine d'instruire, d'éduquer et de former tous les enfants dans les valeurs de la République pourvu qu'ils vivent sur le territoire réputé français et soient âgés de 6 à 12 ans, puis à 14 ans, actuellement à 16 ans et bientôt depuis 3 à 18 ans. Parmi ces valeurs, il y a celles que sous-tend la devise **Liberté, Egalité, Fraternité**. L'obligation scolaire pour tous, garçons et filles, repose sur l'égalité des droits de chacun à s'instruire, à être éduqué et formé, qui sont donc les mêmes pour tous. Or l'égalité des droits est perçue de nos jours comme étant l'égalité des « chances » ... Ce qui ne veut pas dire la même chose : vous pourrez avoir la chance de gagner au tiercé si vous aimez les courses de chevaux et que vous pariez gagnant. Mais le droit, y compris de jouer, ne vous donnera pas cette chance-là ! Le droit est constitutionnel et la chance est affaire d'y croire ou pas.

L'égalité de tous à l'accès aux droits à l'école n'est plus respectée actuellement. L'absentéisme des élèves est plus que toléré : il fait partie des habitudes de l'Education nationale. En dépit des tableaux Excel que pratique assidûment cette dernière, des milliers d'élèves manquent à l'appel dès les premières années de scolarité. Ils sont vite oubliés face aux millions d'élèves qui sont présents dans les établissements scolaires. Puis vient le « décrochage », à partir du collège et surtout au lycée ... L'Education nationale s'est équipée académiquement de la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) pour remédier à ce décrochage. Selon la Cour des Comptes, elle ne s'acquitte pas trop mal de cette tâche ; mais elle est en sous effectifs, trop souvent hors du droit commun du **Code de l'Education** et pervertie par l'administration rectorale qui y voit un instrument pour camoufler ses petites magouilles. A côté de la MLDS, il y a légion de ces écoles de la seconde « chance » qui ne servent pas à grand chose sauf à faire mousser quelque élu ou notable du coin. Le résultat : des jeunes sans formation et au bord de la rupture sociale qui se comptent par dizaines voire centaines de milliers, pour ne pas dire millions, avec pour les entreprises, éventuellement preneuses de ces jeunes, de substantielles primes ...

La lutte contre l'absentéisme doit être catégorique : la privation temporaire des autres droits de la famille, par exemple les allocations familiales. Pourquoi cette suspension d'un droit est-elle systématiquement refusée ? Par crainte des familles qui refusaient de voter en rétorsion à cette mesure temporaire ? L'argument électoraliste (500 €) qui vaut pour les décisions prises récemment par le gouvernement pour les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté ne tient pas : l'absentéisme est un mal profond et durable qui exige un véritable engagement politique pour y mettre fin. Il y faut de la persévérance, de la constance et de la détermination pour le mettre hors la loi une fois pour toutes.

Il faut aussi réfléchir aux moyens de subsistance à donner aux jeunes adultes et citoyens afin que les « petits boulots » ne soient pas la panacée pour qu'ils se logent, se nourrissent, étudient et se forment à leur futur métier. Un cadre juridique précis et juste doit donc être mis à l'étude, et vite, pour que ces sans droit deviennent des personnes de droit reconnues, et non des individus aux prises avec la démagogie des maîtres du moment. La plus value prise par les multimilliardaires de CAC 40 et autres *DOW JONES* sur la richesse produite pas les travailleurs doit être ramenée à un pourcentage décent et réduit afin que les salaires soient augmentés en proportion. L'assiette de l'impôt, à redéfinir

bien évidemment, en sera élargie et l'État républicain pourra enfin faire face à ses devoirs régalien : assumer le droit égal pour tous à être instruit, éduqué et formé comme l'exige l'Ecole de la République.

*Capitalismus delendus est.*